



Erasmus+

BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES

Mobilités internationales 2022-2023 - Programme ERASMUS+

Fiche de préinscription

Nom : Prénom :

Section de l'année de mobilité :
 DNMADE2 DSAA1

Filière :

Date de Naissance : |__| |__| |_____|

Téléphone : |__| |__| |__| |__| |

E-mail : @

Adresse permanente de vos parents :
.....
.....

Département fiscal de vos parents :

Bourse du Conseil Régional de votre région d'origine oui non > Région :

Bourse Régionale HautsdeFrance oui non

Bourse du CROUS oui non Echelon :

Questionnaire à rendre avant le : 15.01.2022

LANGUES

Langue Vivante 1 : Niveau :

Nom et signature de votre enseignant :

Langue Vivante 2 : Niveau :

Nom et signature de votre enseignant :

Autre Langue Vivante : Niveau :

Joindre un justificatif

ECOLES ET SECTIONS CHOISIES

Vœu 1 :

Vœu 2 :

Vœu 3 :

Vœu 4 :

Vœu 5 :

Vœu 6 :

Autre.s école.s suggérée.s

Si oui, lesquelles :

.....

.....

Type de séjour envisagé (*) : Etude seule Stage seul Combiné Etude / Stage

(*) préciser, dans la mesure du possible, l'établissement d'accueil ou l'entreprise où vous souhaitez effectuer votre stage

SYNTHESE DE VOTRE « PROJET IDEAL »

Indiquez le nom de toutes les formations et écoles pour lesquelles vous postulez
(Ceci n'a aucune incidence sur votre sélection)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Pièces à joindre à votre candidature :

Bulletins de 1^{ère} année (fournir le 1^{er} trimestre de l'année en cours dès que possible)

1 photo

- + Les résultats seront communiqués dans la semaine le **01.02.2022**
- + Si vous acceptez la proposition qui vous est faite, vous devrez confirmer votre accord au bureau des relations internationales et signer une lettre d'engagement.
- + Vous pouvez commencer à préparer un portfolio (5/6 pages), un CV ainsi qu'une lettre de motivation en langue étrangère (en anglais pour les pays non hispanophones, en Italien si votre niveau de langue le permet).

Rappel :

- + Les contrats de partenariats sont généralement établis pour 1 à 2 étudiants par l'établissement
- + Les bourses ERASMUS+ et MERMOZ (Région HDF) ne sont pas automatiquement attribuées.
Attention : l'attribution de la bourse ERASMUS+ n'est envisageable que dans le cas d'une mobilité vers un pays de l'Union Européenne.
- + Les écoles partenaires se réservent le droit de refuser votre dossier. Il convient donc de prévoir une solution alternative.
- + En cas d'abandon de votre projet de mobilité, merci d'en informer le bureau des relations internationales.

Le bureau des relations internationales reste à votre disposition pour tout complément d'information.